

N°2 / exceptionnel 2025

Flash'Info CH de Prades

INAUGURATION DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE - HOPITAL

A ce jour le centre hospitalier de Prades dispose d'une centrale photovoltaïque **d'une puissance totale de 202 kWc**, totalisant **456 panneaux photovoltaïques** (912 m² de surface de panneaux en ombrières et toitures) et décomposée de la manière suivante :

- 1- Une centrale en toiture d'une puissance d'environ **36 kWc** ;
- 2- Une centrale en ombrières de parking d'une puissance d'environ 166 kWc, répartie sur le parking Sud (3 ombrières d'un total de 100 kWc) et sur le parking Est (2 ombrières d'un total de 66 kWc) ;

La réalisation de ce projet a été pris en charge en totalité par la société OPTERA pour un montant d'investissement de 380 K€. La société OPTERA nous met à disposition la centrale photovoltaïque contre un loyer de 41 888 euros par an. L'hôpital va réduire la facture électricité de 20 %.

Pour information, cette installation va nous permettre de produire 40% de nos besoins annuels en énergie électrique, avec un coût moindre que celui payé aujourd'hui à SAVE ENERGIES qui est aujourd'hui notre fournisseur électrique.

Elle prendra en charge la maintenance des équipements durant la période du contrat, ainsi que le démantèlement des matériels à la fin de la convention, d'une durée fixée à 30 ans.

La durée de vie de la centrale photovoltaïque quand a elle, est estimée à 30 ans.

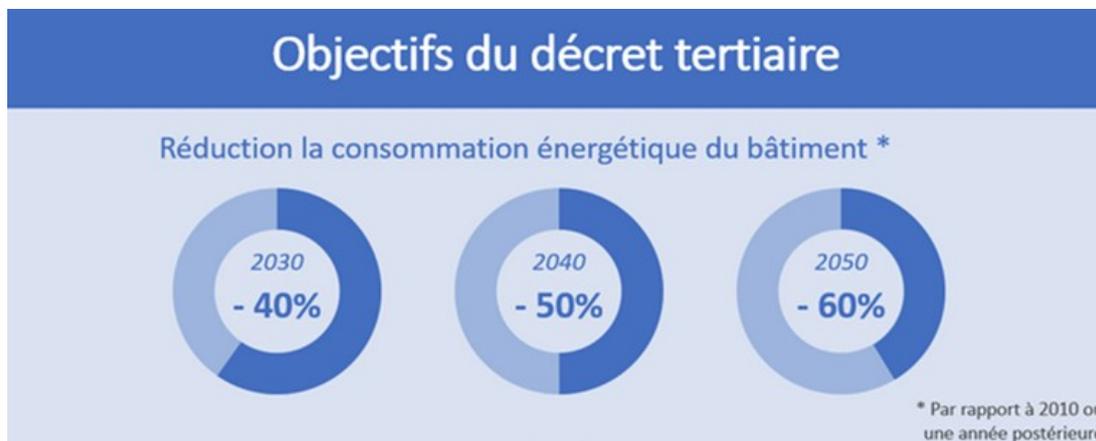
Les travaux ont été réalisés du 20 mai au 14 Août 2024 et la mise en service de la centrale a été faite le 15 octobre 2024.

Depuis la mise en service de la centrale , le CH de Prades devient producteur d'énergie et **autoconsomme une grande partie de l'énergie produite** (89% selon les simulations de la société OPTERA),

De plus, il revend le surplus à EDF au tarif de 13,12 centimes d'euro par kilowattheure, dans le cadre d'un contrat de 20 ans.

Alors quels avantages pour l'hôpital ?

- Génère des revenus (l'opération est positive dès la première année)
- Gains cumulés sur la durée de vie du projet (30 ans) +559 k€
- Nous réduisons votre exposition à la volatilité des prix du marché (le loyer est fixe alors que les prix de l'énergie augmentent)
- Nous assurons votre conformité avec la réglementation (décret tertiaire).



Nous allons notamment bénéficier d'une redevance annuelle de 686 € indexée sur l'inflation.

L'enjeu de ce projet est à la fois financier, mais aussi écologique, ce qui devient un axe majeur en raison du réchauffement climatique, en produisant localement une électricité propre, et renouvelable.

A souligner aussi que les ombrières apportent un confort ombragé aux personnes qui seront stationnées sur les différents parkings.

Les chiffres clés :

Puissance de l'installation 202 KWc

Surface de panneaux en ombrières et toitures 912 m²

Panneaux photovoltaïques 456

Décarbonation :

7 tCO₂ éq. évitées/an

Soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 100 habitants

L'hôpital se verra aussi équipé de trois bornes pour la recharge de véhicules électriques.

Un panneau pédagogique a été installé à l'entrée de l'hôpital afin d'afficher en temps réel la production de la centrale solaire, ainsi que l'énergie cumulée produite et les émissions de CO₂ évitées.

Un plan d'action a été mis en place à l'hôpital et à l'EHPAD Guy MALE depuis 2019, qui nous a permis de mieux analyser nos consommations électriques afin de les réduire.

Il faut savoir que l'hôpital a une superficie totale de 8500 m². De nombreuses actions ont été menées :

- Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique : DPE/ BEGES,
- Le remplacement de l'éclairage très énergivore par des leds basse consommation,
- Le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures,
- Isolation du vide sanitaire,
- Isolation des points singuliers : conduite hydraulique,
- Sensibilisation du personnel à éteindre l'éclairage quand les locaux ou bureaux ne sont pas occupés.

Chaque geste compte !



Inauguration des panneaux photovoltaïques le 20 décembre 2024

